

Déclarez vos perturbations !

Écrit par

Mardi, 13 Octobre 2009 17:02 - Mis à jour Jeudi, 30 Juin 2016 14:29



Face à une évolution explosive du parc de boîtiers électroniques et informatiques en tout genre la pollution du spectre radioélectrique ne cesse de s'amplifier et nous place en première ligne de l'armée des victimes. Tout le monde communique, visionne ou s'amuse en toute bonne foi sans se préoccuper des dégâts collatéraux de ce mode de vie. Notre vigilance n'a pas le droit de se relâcher.

Vous êtes confrontés à des perturbations radio-électriques vous empêchant de pratiquer le radioamateurisme ? Vous n'êtes certainement pas le seul, alors avant d'alerter nos autorités, essayez de comprendre ce qui se passe et dites le nous. Le REF a mis en place un groupe de travail récoltant toutes les informations sur les perturbations constatées et susceptible de vous aider.

Pour cela décrivez lui votre problème et peut être ressemblera-t-il à d'autres pour lesquels les solutions sont disponibles. Ne vous contentez pas de relever les indications de votre S-mètre et quand vous serez sur que le mal ne vient pas de chez vous, essayez déjà de le localiser dans votre quartier.

Peut être n'arriverez vous pas à remplir totalement la fiche de renseignements qu'il vous sera demandé de nous communiquer mais faites de votre mieux et nous finirons bien par nous comprendre.

Déclarez vos perturbations !

Écrit par

Mardi, 13 Octobre 2009 17:02 - Mis à jour Jeudi, 30 Juin 2016 14:29

-

Pour commencer : [nos recommandations de base](#)

- Pour en savoir plus : [les pages de la commission CEM](#)
- Vous pouvez nous en parler ? [Ecrivez-nous !](#)